

Liberté Égalité Fraternité



Opération « Retour dans mon collège »

Fiche – Accueil d'un étudiant, ou d'une étudiante, intervenant auprès d'élèves de 4e ou de 3e

Contexte général

Dans le cadre de <u>l'année de l'ingénierie</u>, l'opération « Retour dans mon collège » consiste à permettre à des étudiants et des étudiantes, issues des filières de l'ingénierie, de retourner dans leur collège d'origine afin de faire découvrir leur cursus et d'échanger avec des collégiens et des collégiennes. Le format de l'intervention auprès des élèves est à définir par chaque établissement.

Les objectifs de cette opération sont de :

- Modifier les représentations des élèves autour des métiers de l'ingénierie
- Engager davantage de jeunes vers les carrières STIM, notamment les filles
- Faire découvrir les formations supérieures, les cursus et les métiers de l'ingénierie
- Mettre en relation les étudiants et les étudiantes avec des collégiens et des collégiennes, afin de répondre aux interrogations de ces derniers et ces dernières sur les métiers de l'ingénierie

Publics concernés par cette fiche

- Chef ou cheffe d'établissement de collège et/ou le référent ou la référente découverte des métiers
- Étudiant ou étudiante concerné(e)

Objectifs de la fiche

- Accompagner les équipes pour anticiper, organiser et faciliter la venue d'un étudiant, ou d'une étudiante, dans le cadre de l'opération « Retour dans mon collège »
- Donner des pistes d'intervention à l'étudiant, ou l'étudiante, dans le cadre du parcours Avenir ou d'actions liées à l'orientation et à la citoyenneté.

Mise en relation établissement-étudiante/étudiante

Une fiche est dédiée à cette étape.

Modalités d'accueil

L'intervention peut s'inscrire dans le cadre du parcours Avenir, de la préparation à l'orientation et la découverte des métiers.

L'intervention de l'étudiant, ou de l'étudiante, dans l'établissement peut avoir diverses formes. Le chef ou la cheffe d'établissement, en concertation avec les équipes pédagogiques et les professeurs principaux, doit définir avec l'étudiant ou l'étudiante les modalités, la durée et les contenus choisis.

En fonction des besoins et du projet de l'établissement, le format peut aller de 1 h d'intervention spécifique devant une ou plusieurs classes (en présence d'un personnel de l'établissement), à 1 ou 2 journée(s) dans l'établissement, laissant ainsi la possibilité à l'étudiant, ou l'étudiante, en plus d'une intervention devant des élèves, de rencontrer des familles, de participer à une séance pédagogique, à un forum des métiers...

Si plusieurs étudiants ou étudiantes veulent participer à l'opération « Retour dans mon collège », dans le même établissement, alors le chef ou la cheffe d'établissement doit choisir d'organiser, en cohérence avec les autres actions « Découverte des métiers », soit des accueils différents sur plusieurs moments de l'année, soit un accueil commun.

Un temps de bilan avec les élèves peut enrichir la démarche.

Pistes de contenus et de modalités possibles de l'intervention d'un étudiant ou une étudiante devant une classe de 4e ou de 3e

- Présentation de son parcours scolaire et universitaire : l'étudiant décrit les étapes de son orientation, les choix effectués en fin de collège et de lycée, ainsi que les critères ayant guidé ses décisions.
- Échange sur la vie étudiante : partage d'informations concrètes sur le quotidien d'un étudiant (organisation, autonomie, emploi du temps, logement, financement, vie sociale).
- **Présentation des filières post-bac :** intervention axée sur la diversité des filières (université, BTS, BUT, écoles spécialisées), illustrée par l'exemple personnel de l'étudiant.
- Sensibilisation aux attendus du lycée : l'étudiant peut expliquer les exigences des filières générales, technologiques ou professionnelles et les méthodes de travail à développer.
- Témoignage sur les obstacles rencontrés et les leviers de réussite : l'accent peut être mis sur la persévérance scolaire, les dispositifs d'aide (tutorat, bourses) et les ressources accessibles.

- Mise en perspective des enseignements du collège avec les études supérieures : illustration concrète de la continuité ou de la transformation des savoirs et compétences au fil du parcours.
- **Présentation d'un projet personnel ou associatif :** l'étudiant peut évoquer un engagement bénévole, une initiative étudiante ou un projet entrepreneurial.
- Temps de questions-réponses : moment privilégié d'échange permettant aux élèves d'interroger librement l'intervenant sur ses choix, ses réussites et ses difficultés.
- Organisation d'un temps de travail en petits groupes : animation de mini-entretiens ou de jeux de rôle autour des métiers, de la prise de parole ou de la simulation d'un oral de stage.
- Atelier interactif sur la construction du projet d'orientation : accompagnement des élèves dans une réflexion sur leurs centres d'intérêt, leurs compétences et leurs ambitions.

Contact référent

Le chef ou la cheffe d'établissement, son adjoint ou son adjointe, sont les contacts privilégiés de l'opération dans l'établissement. Il ou elle se rapprochera des professeurs intéressés par l'opération (professeurs principaux, CPE...)

Point de vigilance égalité filles-garçons

Une attention particulière est portée pour proposer des supports, lors des interventions, ne véhiculant pas de stéréotypes de genre (ou en les relevant le cas échéant), en cherchant à équilibrer le nombre de femmes et d'hommes et à équilibrer également la répartition des rôles.

Des stratégies doivent être mises en place pour permettre à tous et toutes de prendre la parole et de se sentir à l'aise pour parler.

Lors des interventions des étudiants, avoir une grande vigilance concernant les propos sexistes : s'ils apparaissent, les identifier, rappeler le cadre et ouvrir un échange pour les questionner.